



Information et Sensibilisation du public en République démocratique du Congo  
Calendrier des activités – mars 2009

Objectifs généraux :

- Rendre publiques les activités judiciaires devant la Cour notamment le procès Lubanga
- Assurer la diffusion des programmes audio et vidéo sur la Cour, en particulier sur le procès
- Assurer la réussite de la mission de Mme le Greffier à Kinshasa et en Ituri

Activité	Date	Lieu	Résumé	Outils d'évaluation
Diffusion par la RTNC et Digital TV des résumés d'audience	1, 7, 8, 9, 13, 14 et 15 mars	Kinshasa	Distribution pour diffusion télévisuelle des programmes vidéos « la CPI en un clin d'œil », résumant les développements judiciaires dans l'affaire Lubanga.	Evaluation de l'audimat
Présentation du rapport 2008 sur les activités de sensibilisation et exposé sur les activités prévues cette année	2 mars	Centre Cepas, Kinshasa	Montrer les efforts accomplis dans la sensibilisation, les objectifs atteints, les défis restants. L'équipe PIDS a également pu exposer les activités prévues en 2009 pour notamment maintenir l'attention sur le procès. <b>Public : 32 Medias et partenaires ONG, Missions diplomatiques.</b>	Echos médias
Diffusion du communiqué de presse sur l'émission d'un mandat d'arrêt à l'encontre d'Al Béchir	4 mars	Kinshasa et Bunia (Ituri)	Distribution du communiqué de presse intitulé « La CPI délivre un mandat d'arrêt à l'encontre du Président soudanais Omar Al Bashir » aux journalistes et partenaires afin que l'information circule auprès du grand public.	Echos médias
Diffusion communiqué de presse à la suite de la décision des juges dans l'affaire	5 et 6 mars	Kinshasa et Bunia (Ituri)	Distribution du communiqué de presse intitulé « Affaire Bemba : les juges demandent au Procureur de leur soumettre un document amendé contenant les charges » aux	Echos médias

<b>Bemba</b>			journalistes et partenaires afin que l'information circule auprès du grand public.	
<b>Interviews et participations aux Jt et journaux parlés des radios et des chaînes de télévision :</b>	5, 6, 7, 9 et 10 mars	Kinshasa	Expliquer la décision des juges dans l'affaire Bemba, sur les télévisions : Tropicana TV, Raga TV, RTGA, Télé 7, Digital TV, RTNC, Congo web TV, RTKM, Couleur TV, Canal France Kinshasa, Cana Kin TV, Canal Congo TV. Et sur les radios: Radio Okapi, Raga FM, Congo web FM, Radio 7 FM, Top Congo FM, RTGA FM, Digital Congo FM.	Echos médias
<b>Point presse</b>	6 mars	Bunia ; Ituri	Expliquer aux journalistes les dernières décisions prises par la Cour – notamment sur l'ajournement de l'audience de confirmation des charges et le mandat à l'encontre de Bachir. <b>12 journalistes de Bunia</b>	Echos médias
<b>40 diffusions des récents programmes audio produits par la Cour sur 10 stations de radio</b>	Du 4 au 8 mars	Kinshasa	Diffusion des programmes audio relatifs à l'émission du mandat d'arrêt contre Al Bashir ainsi que sur la décision dans l'affaire Bemba, auprès de 10 radios (à raison de 4 diffusions par radio): Radio Okapi, Raga FM, Congo web FM, Radio 7 FM, Top Congo FM, RTGA FM, Digital Congo FM ainsi que 2 stations de radios nouvellement partenaires - la radio catholique et la radio islamique de Kinshasa.	Echos médias
<b>Gravure cd et dvd de la semaine du 02 au 06 mars la conférence de presse concernant le mandat contre El Bachir,</b>	Du 2 au 6 mars	Bunia ; Ituri	Radios locales, radios de Bukavu, leaders ONG, droit de l'homme Monuc	
<b>Réunion d'information avec des représentantes des associations des femmes (avec</b>	9 mars	Kinshasa	Organisée à l'initiative de l'organisation <i>Women's Initiatives for Gender Justice</i> , cette réunion a permis à l'équipe de sensibilisation de donner des informations sur la CPI,	Fiches d'évaluation

projection vidéo)			d'expliquer les affaires en cours et de monter comment se déroule le Procès de Thomas Lubanga Dyilo. <b>Public : 40 représentantes des associations des femmes de la RDC et de la RCA.</b>	
Séance d'animation avec projection vidéo à l'intention des enfants soldats démobilisés	10 mars	Bunia; Ituri.	Montrer ce qui se passe au procès aux enfants soldats démobilisés, déjà rencontré par l'équipe de la sensibilisation à plusieurs reprises. <b>Public : 46 jeunes démobilisés</b>	Fiches d'évaluation
Réunion d'information à l'intention du corps diplomatique à Kinshasa (sous la direction de Mme le Greffier)	17 mars	Kinshasa	Tenir le corps diplomatique de Kinshasa informé des activités judiciaires de la Cour et les sensibiliser sur la prise en compte de la dimension de la justice pénale internationale dans le rapport entre Etat notamment avec la RDC « Il n'y pas de paix durable sans la prise en compte de la justice » et répondre à leurs questions et préoccupations. <b>Public : 10 membres du corps diplomatique</b>	
Réunion d'information a l'intention des partenaires ONG et medias (sous la direction de Mme le Greffier)	17 mars	Kinshasa	Tenir informés les medias et les ONG de l'évolution des affaires judiciaires devant la Cour et répondre à leurs questions et préoccupations. <b>Public : 65 Medias et ONG</b>	Echos médias
Discussion ouverte entre Mme le Greffier et les communautés affectées de Kasenyi (avec projection vidéo de résumés d'audiences)	19 mars	Kasenyi, Ituri	Tenir informés les communautés les plus affectées de l'évolution des affaires judiciaires devant la Cour, en particulier du Procès Lubanga et répondre à leurs questions et préoccupations. <b>Participation : 612 personnes</b>	Fiches d'évaluation
Discussion ouverte entre Mme le Greffier et les populations de	19 mars	Bogoro, Ituri	Tenir informés les communautés les plus affectées de l'évolution des affaires judiciaires devant la Cour, en particulier du Procès Lubanga et	Fiches d'évaluation

Bogoro (avec projection vidéo de résumés d'audiences)			répondre à leurs questions et préoccupations. <b>Participation : 346 personnes</b>	
Briefing à l'intention des journalistes et ONG de Bunia	20 mars	Bunia, Ituri	Tenir informés les journalistes locaux et les partenaires clés de l'évolution des affaires judiciaires devant la Cour, en particulier du Procès Lubanga et répondre à leurs questions et préoccupations. <b>Participation : 52 personnes</b>	Echos médias
Discussion ouverte avec les populations de Kingabwa, un quartier populaire de Kinshasa	24 mars	Kinshasa	Cette session a été organisée en collaboration avec le RECIC, Réseau d'éducation civique au Congo, dans le but d'informer sur la CPI ainsi que les affaires devant la Cour ; et de toucher un plus grand nombre. <b>Participation : 452</b>	Fiches d'évaluation
Séminaire d'information et d'échanges à l'intention des parlementaires congolais sur la loi de mise en œuvre du Statut de Rome  A l'initiative du « Parliamentarians for Global Action »	27 et 28 mars	Kinshasa :	Mener à une prise de conscience plus grande de la CPI parmi les législateurs. Fournir des éclaircissements aux députés et répondre à leurs questions et préoccupations. <b>Participation : 100 personnes</b>	Fiches d'évaluation
Distribution du communiqué de presse fixant la date d'ouverture du Procès Katanga & Chui	28 et 29 mars	Bunia ; Ituri.	Diffusion large de l'information concernant la décision de la chambre de première instance II fixant le début du procès Katanga & Chui au 24 septembre 2009, aux ONG partenaires de Radhit, aux radios, aux autorités judiciaires, aux 12 chefs des quartiers de Bunia pour affichage et une copie au commissaire de District.	Echos médias
10 émissions spéciales sur les radios communautaires	28 et 29 mars	Bunia ; Ituri	Interventions dans des émissions radiodiffusées afin de diffuser largement l'information concernant la décision de la chambre de	Echos médias

<b>d'Ituri afin de rendre publique la date d'ouverture du procès Katanga &amp; Chui</b>			première instance II fixant le début du procès Katanga & Chui au 24 septembre 2009.	
<b>Interventions dans 66 émissions spécialisées sur le procès Lubanga sur les radios communautaires d'Ituri</b>	Du 1er au 30 mars	Bunia, Ituri	Grand public. Interventions quotidiennes radiodiffusées en français et en Lingala sur les radios suivantes : Colombe, Tempête du lac, Océan et Amkeni.	Echos médias
<b>Point presse hebdomadaire avec les journalistes de Kinshasa</b>	Chaque vendredi	Bureau extérieur de Kinshasa	Informers les journalistes sur le déroulement du procès et les derniers développements judiciaires à la Cour.	Echos médias